

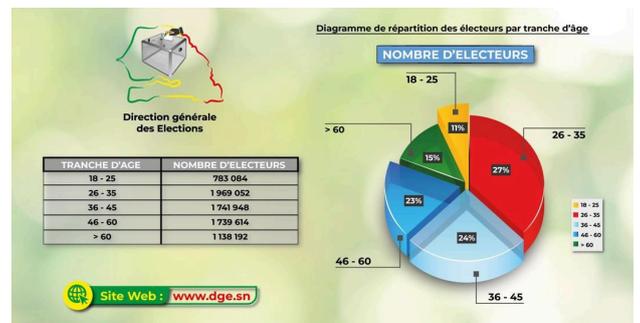
DE LA TRADITION À L'INNOVATION :
LA DGE REDÉFINIT SA COMMUNICATION

NEWSLETTER

Édition spéciale n°2

RÉPARTITION DES ÉLECTEURS PAR SEXE : UNE AVANCÉE MAJEURE DANS LA COMMUNICATION ÉLECTORALE DE LA DGE

Dans le cadre de son engagement à renforcer la transparence et l'inclusivité du processus électoral, la Direction générale des Élections (DGE) innove en introduisant une nouvelle manière de communiquer sur les caractéristiques de l'électorat sénégalais. Parmi les avancées majeures, la DGE a désormais mis en lumière la répartition des électeurs par sexe, offrant ainsi une perspective essentielle sur la participation citoyenne et sur l'évolution des pratiques électorales.



RÉPARTITION DES ÉLECTEURS PAR TRANCHE D'ÂGE : UNE NOUVELLE DIMENSION DE TRANSPARENCE ÉLECTORALE

En plus de la distinction par sexe, la Direction générale des Élections (DGE) a également introduit une répartition des électeurs par tranche d'âge. Cette segmentation par âge permet de dresser un portrait encore plus précis sur la participation des jeunes, des adultes et des seniors. Elle permet ainsi d'adapter les efforts de sensibilisation pour encourager une mobilisation accumulée dans les groupes d'âge les moins représentés.



CONSULTATION DU FICHER ÉLECTORAL

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ELECTORALE

Chaque électeur a la possibilité de retrouver ces informations électorales en visitant le site de la DGE

#LegislativesSN2024



Visitez

www.dge.sn

VÉRIFICATION DES INFORMATIONS ÉLECTORALES

Toujours dans ses efforts pour renforcer la transparence et l'accessibilité du processus électoral, la DGE a créé sur son site internet une rubrique dédiée à la vérification de la situation électorale. Cette fonctionnalité permet à chaque citoyen de vérifier facilement son inscription sur les listes électorales, son lieu de vote, son bureau de vote et son état civil. Accessible et intuitive, cette plateforme vise à offrir aux électeurs un moyen simple et rapide de s'assurer de leur éligibilité et d'éviter toute confusion le jour des élections. Grâce à cette innovation, la DGE poursuit son objectif de rendre le processus électoral plus transparent.

VÉRIFICATION D'INFORMATIONS SUR LA CARTE ÉLECTORALE

Une rubrique spécifique permettant de consulter la carte électorale est également disponible sur le site. Cette section offre aux utilisateurs un accès détaillé aux informations relatives au nombre de lieux de vote, de bureaux de vote, ainsi qu'au nombre d'électeurs inscrits, tant au niveau national qu'international. Les données sont présentées par région, département, commune, et couvrent également les juridictions de la diaspora, permettant ainsi une vision complète de la répartition électorale à tous les niveaux.



CONSULTATION DE LA CARTE ÉLECTORALE

CONSULTEZ LA CARTE ELECTORALE

La DGE met à votre disposition une solution digitale qui vous permet de connaître le nombre d'électeurs inscrits dans chaque région, département et commune

#LegislativesSN2024



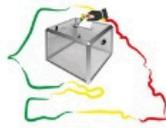
dge.sn/elections

La DGE facilite le vote pour tous les acteurs du processus



5 GUIDES POUR L'ORGANISATION PRATIQUE DES ELECTIONS

- 1 Guide pratique pour l'organisation et le fonctionnement du bureau de vote
- 2 Guide pratique pour l'organisation et le fonctionnement du bureau de vote à l'étranger
- 3 Guide pratique de l'observateur
- 4 Guide sur la sécurisation du scrutin pour les Forces de Défense et de Sécurité
- 5 Guide pratique pour le dépôt et la constitution des dossiers de candidatures



Direction générale
des Elections

ALLÔ DGE

La DGE a mis à la disposition de tous les citoyens, un centre d'appel et d'information sur la disponibilité des cartes biométriques. Les citoyens inscrits sur les listes électorales sont priés d'appeler le centre d'appel au numéro vert 800-00-2017

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00
Samedi de 08h00 à 17h00



800-00-2017

Un numéro vert pour vérification

#LegislativesSN2024